

Hebdo Canada

Volume 2, N° 34

le 21 août 1974



Ottawa, Canada.

Le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 1

Trésors archéologiques de la Chine au Royal Ontario Museum, 2

Convention sur le commerce international pour la protection de la faune et de la flore, 4

Violon prêté en récompense, 4

Simulateurs de vol pour l'Allemagne de l'Ouest, 4

Vente de valves à l'URSS, 4

Portraits canadiens de la reine Elisabeth et du prince Philip, 5

Essor des études islamiques à McGill, 5

La maladie hollandaise de l'orme, 5

Une centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick?, 6

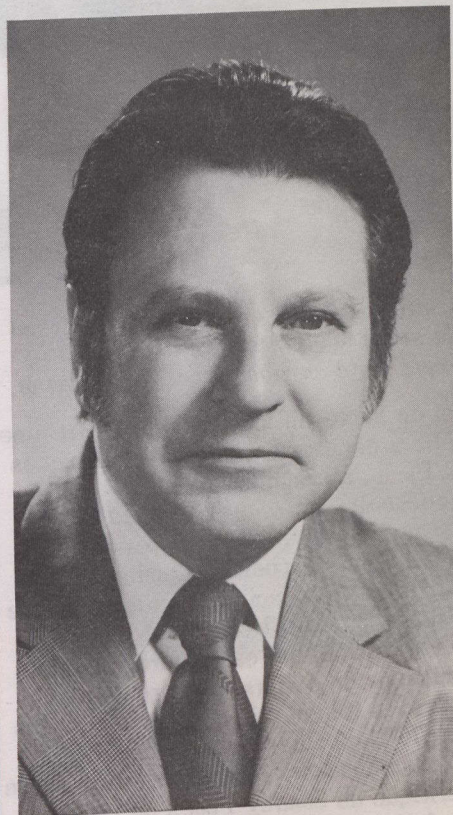
Aide à la recherche océanographique, 6

Nouvelle technique de chirurgie célebrale, 6

Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, 6

Le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Le premier ministre Trudeau a annoncé le 8 août la nomination de M. Allan J. MacEachen, jusqu'ici président du Conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre, au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. Il remplace M. Mitchell Sharp qui hérite des fonctions de M. MacEachen.



M. Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

M. Allan J. MacEachen est né à Inverness, Nouvelle-Écosse, le 6 juillet 1921. Ses parents, Angus MacEachen, et Annie Gillis, étaient tous deux descendants d'immigrants écossais.

M. MacEachen a fait ses premières études dans la localité minière d'Inverness et a obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université St-François-Xavier d'Antigonish. Il entreprit ensuite des études supérieures à l'Université de Toronto où il obtint sa maîtrise ès arts. Il fut professeur d'économie à

l'Université St-François-Xavier à l'âge de 25 ans et, de 1948 à 1951, dirigea le département d'économie et de sciences sociales de cette université. Il a suivi des cours spéciaux en relations industrielles et en économie à l'Université de Chicago et au Massachusetts Institute of Technology, à Boston.

Il s'est lancé dans la politique fédérale et fut élu député de sa circonscription locale, Inverness-Richmond en 1953. Il a été réélu en 1957, 1962, 1963, 1965, 1968, 1972 et 1974. De 1958 à 1962, il a occupé le poste d'adjoint spécial (aux affaires économiques) de l'hon. L. B. Pearson, alors chef de l'Opposition.

En 1963, il a dirigé le ministère du Travail au cours d'une période d'activité intense qui a connu le règlement fructueux d'un certain nombre de conflits ouvriers, dont le différend des Grands Lacs et a piloté en Chambre l'adoption du Code canadien du travail.

Mesures de sécurité sociale
M. MacEachen a été nommé ministre de la Santé nationale et du Bien-être en décembre 1965. Sous sa direction, de vastes mesures de sécurité sociale ont été proposées et adoptées par le Parlement, notamment la Loi sur l'assistance publique du Canada, la Caisse d'aide à la santé et le Supplément du revenu garanti aux bénéficiaires de la sécurité sociale.

Leader du gouvernement à la Chambre en 1967 et 1968, M. MacEachen est devenu président du Comité chargé de réviser la procédure parlementaire. Le travail de ce Comité a donné lieu à des recommandations de vaste envergure qui ont eu pour effet de moderniser les règlements et la procédure régissant les débats du Parlement du Canada.

Réélu à l'élection générale du 25 juin 1968 dans la nouvelle circonscription de Cap-Breton Highlands-Canso, en Nouvelle-Écosse, il a été nommé ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et, en septembre 1970, président du Conseil privé et Leader du gouvernement à la Chambre.

Trésors archéologiques de la Chine au Royal Ontario Museum

Le 7 août, Mme Jules Léger, épouse du Gouverneur général du Canada, a inauguré au *Royal Ontario Museum* une exposition de près de 400 pièces archéologiques qui s'étendent sur plus de 500,000 ans de l'histoire de la Chine.

Le génie de la Chine: une exposition des découvertes archéologiques de la République populaire de Chine, mieux connue sous le nom d'Exposition chinoise, est présentée à Toronto, sa première escale en Amérique du Nord, dans le cadre de l'Accord culturel conclu entre les gouvernements du Canada



Faïence d'un gardien de tombeau couverte d'un vernis tricolore de la dynastie des T'ang (début du VIII^e siècle après J.-C.). Son rôle était de protéger le tombeau et son contenu contre les mauvais esprits. Mise au jour en 1959.



Cette pièce, mise au jour en 1969, est la seule sculpture d'un cheval qui le représente en mouvement. La figurine

est placée en équilibre sur une hironnelle qui tourne la tête de surprise au contact d'un sabot.

et de la République populaire de Chine; elle a déjà remporté un énorme succès à Paris, à Londres, à Vienne et à Stockholm.

On prévoit que 500,000 personnes visiteront l'exposition pendant la période de trois mois qui se terminera le 16 novembre. A Londres et à Paris, l'exposition, qui est assurée pour 50 millions de dollars, a attiré de très grandes foules; ainsi, à Londres, plus de 750,000 personnes ont défilé au *Royal Academy* durant l'exposition. Un critique du *Sunday Times* de Londres a écrit:

"Les trésors de la Chine sont arrivés et, au fur et à mesure qu'on les débarrait de leur emballage gris, les membres du *Royal Academy* étaient subjugués par une compagnie fascinante de princesses, d'acteurs et de musiciens, de chevaux cabrés, de cavaliers et de palefreniers. A ces bijoux s'ajoutent un assortiment de produits à la fois somptueux et mondains qui montrent quelles richesses les entrailles de la Chine continuent de receler en trésors de son passé impérial."

Certaines pièces exposées remontent

à plus de 600,000 ans, comme le moule de l'homme de Lantien découvert en 1964; chaque dynastie jusqu'au XIV^e siècle, date du voyage de Marco Polo en Chine, y est représentée.

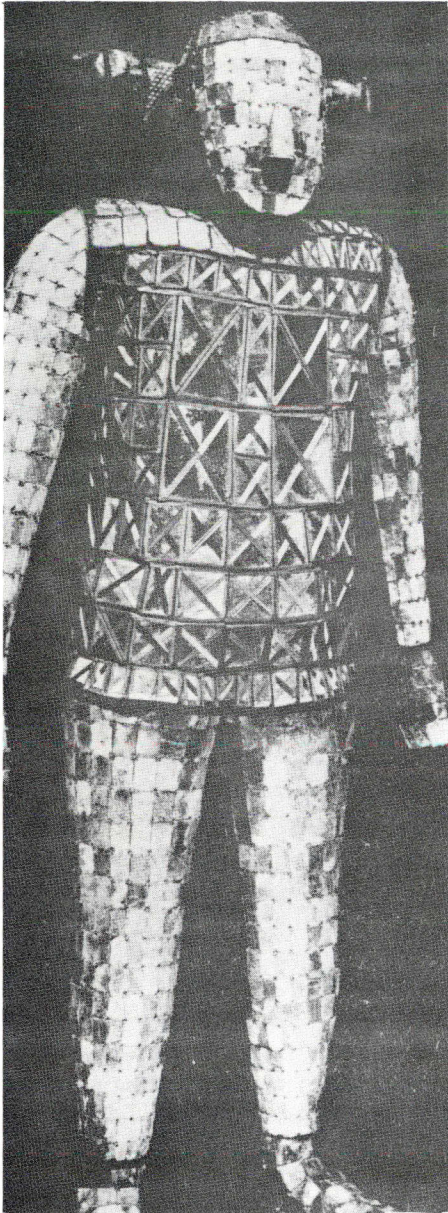
Depuis l'établissement de la République populaire de Chine en 1949, les savants du monde occidental ont lu avec un très vif intérêt les publications chinoises où l'on faisait état de découvertes archéologiques remarquables, dont des pièces inestimables d'une beauté inégalée et des objets d'une grande importance historique. A la fin de 1971 et au début de 1972, un grand nombre d'objets exhumés durant la Révolution culturelle amorcée en 1966 ont été exposés à Pékin pour la première fois; l'exposition a fait sensation.

Au nombre des découvertes se trouvaient des costumes funéraires qui avaient enveloppé le corps d'un prince et d'une princesse de la dynastie des Han, une figurine de bronze remarquable d'un cheval en pleine course, des bols d'or et d'argent aux motifs raffinés de la dynastie des T'ang, des porcelaines d'une pureté et d'une translucidité frappantes de la dynastie

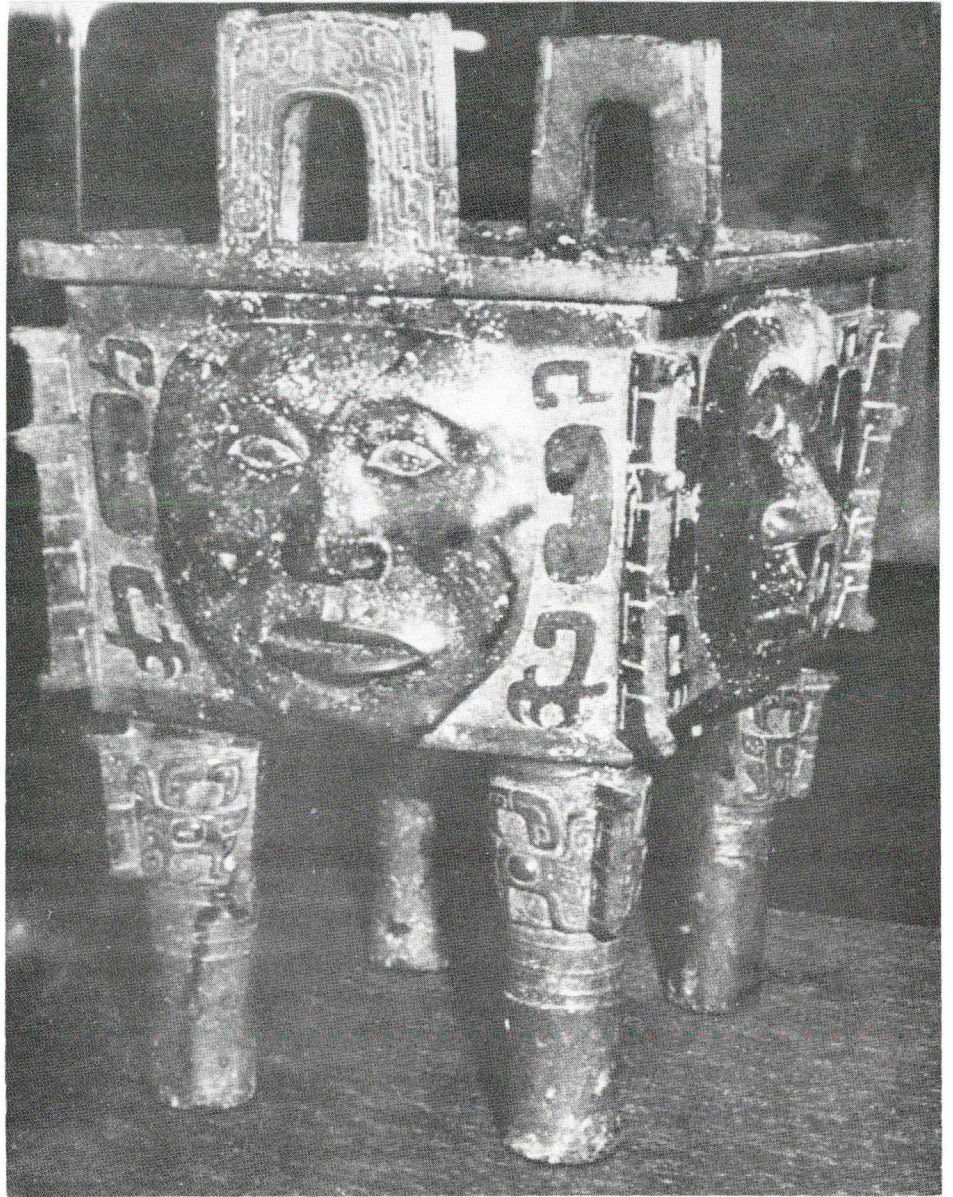
des Song, de magnifiques bronzes de la dynastie des Chang et des léopards miniatures incrustés d'argent et de pierres précieuses.

Toutes les pièces en montre à l'exposition de Toronto ont été exhumées au cours des 25 dernières années.

L'Exposition chinoise a été décrite comme étant "l'exposition qui couronne toutes les expositions".



Un expert mettrait probablement plus de dix ans pour confectionner ce costume funéraire de la princesse Tou Wan, qui a été découvert dans le tombeau de la princesse en 1968; les 2,160 pièces de jade qui le composent sont fixées les unes aux autres par 703 grammes de fils d'or. On croyait, à l'époque, que le jade avait la faculté de préserver le corps de la putréfaction.

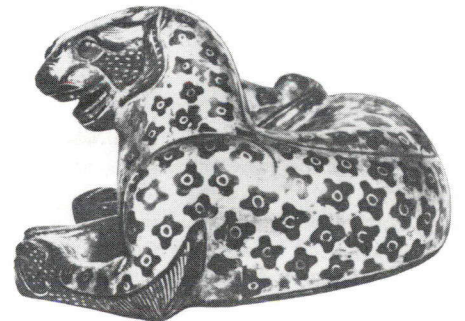


Récipient de bronze pour les offrandes rituelles, qui a pu être utilisé lors des sacrifices humains. Découvert en 1965,

il remonte à la dynastie des Chang (du XVI^e au XI^e avant J.-C.).



Léopards de bronze incrustés d'argent et de bijoux découverts en 1968 dans le tombeau de la princesse Tou Wan de la



dynastie des Han occidentaux (fin du II^e siècle avant J.-C.). Ils servaient probablement de poids pour le linceul.

Convention sur le commerce international pour la protection de la faune et de la flore

Le Canada a signé la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Le ministre a décrit la Convention comme étant un énorme progrès dans la protection, contre le commerce illicite, des plantes et des animaux en danger d'extinction.

L'ambassadeur du Canada, M. J.J.M. Côté, a signé le document à Berne (Suisse), à la suite de la récente approbation par le Cabinet d'un programme d'application de la Convention au pays.

L'accord prévoit un système de contrôle des importations et des exportations que les pays signataires devront mettre en application. Au Canada, les permis seront délivrés par le ministère de l'Industrie et du Commerce, sur l'avis d'un organe de gestion créé au sein du ministère de l'Environnement. Une autorité scientifique, composée de représentants techniques du fédéral, des provinces et des territoires, fournira des renseignements sur la situation de tous les animaux et plantes menacés d'extinction au Canada.

L'idée d'une convention a pris naissance au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui, il y a dix ans, élaborait déjà un premier projet. Ces efforts ont abouti, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, en 1972, à l'adoption d'une recommandation proposant une Conférence pour établir un accord sur le commerce international des espèces en voie de disparition.

Tenue à Washington en février 1973, cette Conférence a réuni les représentants de 80 pays. Jusqu'à présent, 43 pays ont signé la Convention qui n'entrera cependant pas en vigueur avant sa ratification par au moins 10 autres pays. D'ici là, chaque pays devra dresser une liste des espèces indigènes qu'il aimerait voir protégées par un système de contrôle du commerce international. On s'attend à ce que la ratification ait lieu en 1975.

Les espèces sont réparties dans l'une des trois annexes de la Convention, suivant le degré de gravité de la menace. L'annexe I groupe les espèces en danger immédiat d'extinction totale. Le commerce de ces espèces ne sera autorisé que dans des cas exceptionnels et

nécessitera à la fois un permis d'exportation pour le pays d'origine et un permis d'importation pour l'autre partie. De cette façon, il deviendra très difficile, par exemple, de faire le commerce de faucons pèlerins obtenus illégalement. (Ces oiseaux menacés commandent des prix très élevés sur le marché noir à cause de la demande de quelques riches fauconniers.)

L'annexe II groupe les animaux et les plantes considérés comme menacés, qui risquent de devenir sérieusement en danger sans des mesures spéciales. Les espèces inscrites à cette annexe ne peuvent être importées que si le pays d'origine délivre des permis à cet effet.

L'annexe III comprend des espèces qui ne sont pas menacées d'extinction à l'échelle mondiale, mais que l'on considère rares ou nécessitant une surveillance particulière à l'intérieur d'un État participant.

Violon prêté en récompense

Le privilège de disposer d'un magnifique violon datant du XVIII^e siècle est la plus récente forme de récompense accordée par l'Université Windsor (Ontario). Mary Helen Richards, professeure de musique de la Californie chargée des cours très populaires d'"éducation par la musique" dispensés à Windsor et à Chatham, a prêté l'instrument à la faculté de musique de l'Université à condition qu'il soit mis à la disposition d'un étudiant de grand talent qui sera inscrit au programme de baccalauréat en musique.

"Ce violon sera une merveilleuse récompense", déclarait M. Paul McIntyre, directeur de la faculté de musique.

"La sonorité de l'instrument est à la fois riche et très agréable, éléments très importants dans l'étude du violon; en pouvant tirer par lui-même un son de qualité, l'étudiant se trouve ainsi stimulé à en perfectionner la pureté. Le violon Richards est un violon de concert de très grande valeur et nous sommes très heureux de l'avoir en notre possession."

Ce violon provient probablement du district de Innsbruck, l'actuelle Autriche. En 1967, la femme d'un grand violoniste de concert hongrois décédé cinq ans plus tôt remettait l'instrument à Mary Helen Richards.

Simulateurs de vol pour l'Allemagne de l'Ouest

La société *CAE Electronics Limited* de Montréal a obtenu de la République fédérale d'Allemagne un contrat de plus de trois millions de dollars pour mettre au point et manufacturer deux simulateurs de vol pour hélicoptères lourds du type CH-53.

Les simulateurs seront munis de systèmes de direction compacts "offrant six degrés de libertés", mis au point par la société CAE, ainsi que de dispositifs d'entraînement automatisés semblables à ceux dont sont dotés les deux ensembles de quatre simulateurs de vol pour hélicoptères de transport léger du type UH-1D que la société CAE produit également pour le ministère de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest.

La société CAE construit actuellement un simulateur de vol pour hélicoptères du type CH-47C muni d'un système visuel pour le compte du Gouvernement impérial de l'Iran ainsi que cinq simulateurs de vol pour avions commerciaux: un DC-9 et un Boeing 727 pour *Air Canada*, des DC-9 pour la *North Central Airlines* des États-Unis et *Swissair*, et un Boeing 747 pour la *British Airways*.

Vente de valves à l'URSS

Un contrat de vente de valves d'une valeur de \$7,785,000 a été signé à Londres, en Angleterre, le 8 juillet entre *Velan Engineering* de Montréal et *Machinoimport*, une société commerciale de l'URSS, a annoncé M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce. Cette vente de valves est la plus importante jamais effectuée jusqu'ici de l'Amérique du Nord à l'Union soviétique; elle entre dans le cadre des échanges bilatéraux prévus par l'Accord canado-soviétique sur la coopération dans l'application des sciences et de la technologie, signé à Moscou en janvier 1971.

Les conditions de cette vente prévoient le paiement des marchandises sur livraison d'ici le 1er juillet 1975. Le ministère accordera son appui financier à cette compagnie afin qu'elle puisse respecter les clauses de ce contrat.

Portraits canadiens de la reine Élisabeth et du prince Philip

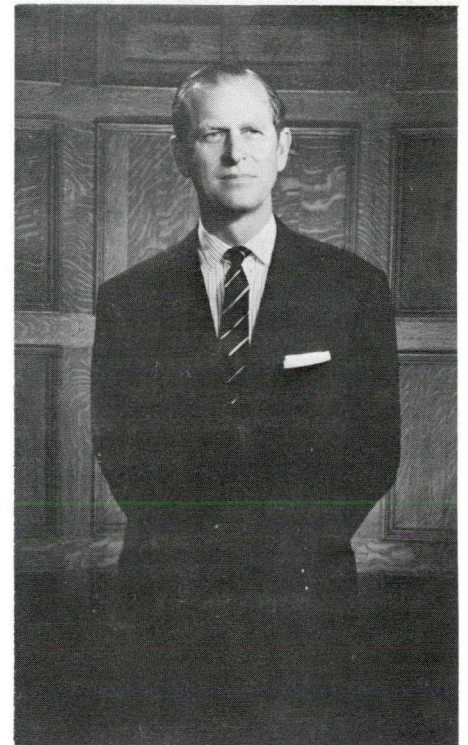
Le Secrétaire d'État, M. J. Hugh Faulkner, a annoncé récemment l'adoption par le Gouvernement canadien d'un nouveau portrait officiel de Sa Majesté la reine Élisabeth.

Cette photographie (à droite) et celle du prince Philip ont été prises par Cavouk de Toronto, lors de la visite du couple royal à Ottawa à l'occasion de la Conférence du Commonwealth, en août 1973.

M. Artin Cavoukian, ou Cavouk, est un artiste d'origine arménienne, né en Turquie en 1915, qui vit au Canada depuis 1958. Il fut parmi les premiers portraitistes professionnels à faire usage de la photographie en couleur. Cavouk peut aussi se vanter d'avoir été choisi pour photographier de nombreuses personnalités au Canada comme à l'étranger, entre autres, le général Georges Vanier et Mme Vanier, l'ancien gouverneur général, M. Roland Michener, et des représentants du monde des arts et des sciences en U.R.S.S.



Plusieurs de ses oeuvres font partie des collections du musée d'Anvers, en Belgique, du Royal Ontario Museum,



des Archives publiques du Canada et de maintes autres galeries à travers le monde.

Essor des études islamiques à McGill

Le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill et le Conseil d'administration de l'*Hartford Seminary Foundation* du Connecticut, ont approuvé un plan conjoint de dix ans dans le domaine des études islamiques.

Ce projet qui doit commencer avec l'année universitaire 1975-76, implique la coopération de l'*Institute of Islamic Studies* de McGill, et du *Duncan Black Macdonald Center for the study of Islam and Christian-Muslim Relations* de Hartford, dans leurs programmes de maîtrises et de doctorats.

En annonçant cette nouvelle, M. Robert Bell, recteur de McGill, a déclaré: "La décision prise à Hartford reflète une mûre appréciation de la haute réputation dont jouit actuellement notre *Institute of Islamic Studies*. Elle laisse aussi prévoir le développement à McGill du centre d'études islamiques le plus important d'Amérique du Nord, et même, je l'espère, de tout le monde occidental". M. Bell a rendu hommage au travail de M. William Bijlefeld, doyen à

Hartford, et de M. Charles Adams, de McGill, qui ont conduit les négociations à bonne fin.

Le professeur Bijlefeld qui se spécialise en études coraniques, arrivera à Montréal en automne 1975, avec deux collègues, les professeurs Issa Boullata (langue et littérature arabes), et Wadi Haddad (théologie islamique). Ils se joindront aux sept professeurs à plein temps de McGill qui donnent actuellement des cours de langue et de théologie, philosophie, histoire et développement économique et social du monde islamique qui va de la Turquie à l'Indonésie et à l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

La maladie hollandaise de l'orme

Au cours de la présente saison estivale, un traitement contre la maladie hollandaise de l'orme sera expérimentalement mis à la disposition du public. Ce traitement, qui consiste en une nouvelle préparation chimique (le CFS-1020) et une méthode d'injection au niveau des racines, a fait preuve de certaines aptitudes pour arrêter les

progrès de la maladie hollandaise de l'orme chez certains arbres touchés. Le Service canadien des forêts coopère depuis 1971 avec un certain nombre d'organisations pour l'essai d'une nouvelle méthode permettant d'enrayer l'évolution de cette maladie mortelle qui attaque les ormes. La plupart des essais ont eu lieu à Sault-Sainte-Marie, Ontario, et à Ottawa. Cette année, le Service canadien des forêts, en coopération avec l'*Ontario Shade Council*, donnera un cours sur l'application de la méthode d'injection au niveau des racines à un petit nombre de compagnies s'occupant du soin des arbres et à des représentants de départements des parcs de diverses municipalités. La maladie hollandaise de l'orme, ainsi nommée à cause des premières études faites par des chercheurs des Pays-Bas, est provoquée par un champignon, le *ceratocystis ulmi*, qui est principalement transmis par les scolytes. Toutes les espèces d'orme indigènes sont vulnérables, y compris l'orme blanc, l'orme rouge et l'orme liège. Les ormes asiatiques semblent mieux résister au champignon, bien que cette résistance puisse diminuer avec l'apparition de nouvelles souches du champignon.

Une centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick?

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a reçu de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick une demande en vue d'obtenir l'approbation de l'emplacement de deux centrales nucléaires de type *Candu* qui doivent être construites près de Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick. Pointe Lepreau est située à vingt-quatre milles de la ville de Saint-Jean. Chaque centrale aura une capacité nominale de 600 mégawatts (électriques).

La demande de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick ainsi que la documentation à l'appui seront étudiées par le Comité consultatif de la sécurité des réacteurs et par le personnel de la CCEA avant d'être prises en considération par la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Aide à la recherche océanographique

Une subvention de \$875,000 a été accordée à la Fondation de recherches de la Nouvelle-Écosse afin qu'elle crée un Centre de technologie avancée en océanographie, a annoncé M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Ce nouveau Centre sera équipé et doté de personnel afin d'atteindre trois objectifs:

1. Mettre au point des instruments, équipements et systèmes marins, qui seront ensuite fabriqués sous licence au Canada, surtout par des compagnies des maritimes.
2. Rendre possible la fabrication d'instruments mis au point dans d'autres laboratoires de recherches pour l'environnement marin.
3. Fournir, sous contrat, de l'aide en

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

recherche et développement à l'industrie océanographique canadienne.

Cette subvention, répartie sur cinq ans, servira à fournir au Centre l'équipement et le personnel nécessaires pour qu'il puisse entreprendre ses premiers travaux de recherche et développement. On s'attend à ce que le Centre devienne financièrement indépendant grâce aux sommes qu'il obtiendra en émettant des licences et en remplissant des contrats pour l'industrie durant la période subventionnée.

Le Ministère avait accordé en 1973 une subvention semblable au Conseil de recherches de la Colombie-Britannique.

Nouvelle technique de chirurgie cérébrale

Des chercheurs en ingénierie de l'Université de Toronto ont mis au point un nouveau programme-machine qui peut seconder un neurochirurgien dans la salle d'opération: il s'agit du Système de traitement des données mécanographiques servant à la neurochirurgie stéréotactique (*Computerized Data Processing System for Stereotactic Neurosurgery*). Cette forme de neurochirurgie fait appel à une sonde guidée mécaniquement après avoir été introduite dans le cerveau par un petit orifice pratiqué dans le crâne.

Cette technique a été imaginée par le Dr Ian Rowe, professeur associé au département d'ingénierie électrique; elle a été perfectionnée en collaboration avec l'Hôpital Général de Toronto et le centre d'informatique de l'Université de Toronto.

Le Dr R. Tasker, neurochirurgien de l'Hôpital Général de Toronto, utilise cette technique pour contrôler les tremblements et soulager la douleur du patient. Le problème vient toutefois du fait que le chirurgien ne peut voir la cible vers laquelle il doit diriger la sonde.

Sous anesthésie locale, la sonde s'avance petit à petit vers la zone visée. Le chirurgien en détermine la position dans le cerveau en faisant passer de faibles impulsions électriques qui provoquent une réaction dans l'organisme du patient. L'emplacement et la nature de la réaction sont fonctions de l'endroit où se trouve la sonde.

Étant donné que la sonde peut se

frayer un passage à travers soixante lieux de stimulation et que chacun d'eux est susceptible de déclencher jusqu'à cinq réactions, le chirurgien doit interpréter une infinité de données et agir en conséquence. Le professeur Rowe a établi que ces renseignements pouvaient être transmis dans la salle d'opération au moyen d'un ordinateur satellite portatif.

Les programmes machines nécessaires à l'exécution de ce projet ont été préparés par Peter Hawrylyshyn, étudiant en ingénierie de quatrième année dont la thèse a été jugée la meilleure de sa promotion.

Les données sont traduites en un graphique qui décrit la section du cerveau et la trajectoire des réponses provoquées dans les diverses parties de l'organisme.

Les résultats s'impriment en moins de dix secondes. A partir de la carte de reproduction, le neurochirurgien peut déterminer l'endroit précis où il doit effectuer une lésion pour que l'opération se déroule rapidement et de façon satisfaisante.

La liaison entre l'ordinateur satellite portatif et l'ordinateur principal est assurée par téléphone, ce qui permet par exemple à un chirurgien qui pratique une opération au Texas de se servir du programme de Toronto pendant son intervention.

Cet été, le Dr Rowe et le Dr Tasker projettent d'étudier, au moyen du programme machine, tous les dossiers des opérations de neurochirurgie stéréotactique effectuées jusqu'ici. Ils comptent créer une banque de données qui serviront lors d'opérations ultérieures.

Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec

Une somme de \$20,000 sera affectée à la préparation et à la publication des Tomes I et II du Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, a annoncé le ministre des Affaires culturelles du Québec.

Ce Dictionnaire rendra d'immenses services à toutes les personnes intéressées à notre littérature. Rédigé avec la collaboration de professeurs qualifiés, il épargnera des recherches ardues et coûteuses à quinconque est appelé à se documenter sur les oeuvres d'un auteur ou sur une période de notre littérature.